

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE À LA SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL, JEUDI LE 14 DÉCEMBRE 2023 À 19 HEURES 30,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain
Caroline Bujold
Laurent St-Onge
François Poirier
Yves Barriault

Est également présente : Madame Annick Duguay Cormier, directrice
générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Guillaume Poirier est absent.

Conformément aux articles 152 et 153 du *Code municipal*, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

.....

276-12-2023 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la Mairesse ouvre la séance à 19 h 30 et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour.

.....

277-12-2023 ANNULER L'AFFECTION

CONSIDÉRANT les besoins en liquidité pour assumer le coût de l'intervention survenu lors de l'incendie chez Exploitation Jaffa ;

CONSIDÉRANT les fonds disponibles dans le Fonds routier ;

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler l'affectation (fonds routier) d'un montant de 100 000 \$ pour le remettre dans l'excédent de fonctionnement non affecté et que cette résolution abroge la résolution numéro 216-10-2023.

.....

278-12-2023 AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain de payer les factures des entrepreneurs locaux qui sont intervenus lors de l'incendie chez Exploitation Jaffa, en affectant 100 000 \$ de l'excédent de fonctionnement aux dépenses liées à cet incendie.

.....

279-12-2023 ENTENTE – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'entente entre le service de sécurité incendie de Saint-Alphonse et la Municipalité de Saint-Alphonse, que cette entente annule et abroge toutes les ententes et résolutions de rémunération antérieures relatives au service incendie, et que la mairesse est autorisée à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité.

.....

280-12-2023 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h23.

Josiane Appleby,
mairesse

Annick Duguay Cormier,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....